Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-213500093-20261012-20261090-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Saint-Malo
COMMUNE de BAGUER-MORVAN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2026

Le douze octobre deux mil vingt-six à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Baguer-Morvan, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire en présence de M. BOURDAIS Olivier, Maire, Mme COMMEREUC Sylvie, M. LEBRET Gilles, Mme QUEMERAIS Nelly, M. MARTEL-CHEFDOR Thierry, adjoints, MM POTIER Serge, COUAPEL Jean-Pierre, TEMPIER Philippe, PICHON Pierrick, Mmes JACQUET Marie-Christelle, PEUVREL Sophie, M. AUBERT Nicolas, Mmes MONJARET Valérie, MOUCHOUX Maryline, M. GUYOT Samuel, Mmes PILON Virginie, MARTIN Maud, JOUAN Léa, M. FLEURY Anthony.

Absent excusé : /
Date de convocation : 06/10/2026
Secrétaire de séance : M. GUYOT Samuel

N° 2026-10-90 : BRANCHEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES VESTIAIRES DE FOOTBALL - DEVIS

Dans le cadre des travaux de construction des vestiaires de football, Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que des devis ont été sollicités pour le raccordement du bâtiment au réseau d'assainissement collectif. Ce branchement permettra également de raccorder le local du Comité des Fêtes.

- CF Constructions : 24 326.98 € HT
- POTIN TP : 16 062.00 € HT

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- APPROUVE l'offre de POTIN TP d'un montant de 16 062.00 HT pour le raccordement des vestiaires de football au réseau d'assainissement ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis et toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Maire
Olivier BOURDAIS

Le secrétaire de séance
Samuel GUYOT